



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BULLETIN D'INFORMATIONS RECTORALES

ANNÉE SCOLAIRE 2022 / 2023

SOMMAIRE DU BIR N°23 DU 20 MARS 2022

DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS ET DE L'INSTRUCTION EN FAMILLE.....	2
COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE MIXTE ACADÉMIQUE.....	2
DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE	3
APPLICATION DEMAUTO : DÉMATÉRIALISATION DE LA PROCÉDURE DES DEMANDES DE POSITIONNEMENT.....	3
DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À L'INFORMATION ET L'ORIENTATION	4
APPELS À CANDIDATURE POUR FAIRE FONCTION DE DIRECTEUR DE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION.....	4
GIPAL - FORMATION.....	5
OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE CHARGÉ(E) DE LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE DES PROJETS	5
UNIVERSITÉ JEAN MONNET SAINT-ÉTIENNE	7
RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ À L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET DE SAINT-ÉTIENNE - RENTRÉE 2023.....	7
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON	8
RECRUTEMENT D'UN ENSEIGNANT DU PREMIER OU DU SECOND DEGRÉS	8

**DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS
ET DE L'INSTRUCTION EN FAMILLE**

COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE MIXTE ACADÉMIQUE

BIR n°23 du 20 mars 2023
Réf : DEP-IEF

Arrêté modificatif de composition en annexe.

DÉLÉGATION REGIONALE ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE

APPLICATION DEMAUTO : DÉMATÉRIALISATION DE LA PROCÉDURE DES DEMANDES DE POSITIONNEMENT

BIR n°23 du 20 mars 2023

Réf : Service MCPFA - DRAFPIC

Arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur

Article D.337-6 du code de l'éducation

Objectif et principe

Le positionnement vise à aménager la durée de formation en centre et en milieu professionnel. Il concerne tous les diplômés professionnels, du CAP au BTS, que ce soit en voie scolaire ou en formation continue.

Saisie de la demande

La demande doit être soumise à l'avis de l'équipe pédagogique et effectuée sous couvert du chef d'établissement.

A partir du 31 mars 2023, une nouvelle modalité est mise en place et vise la dématérialisation des demandes de positionnement via **l'application DEMAUTO**.

L'application DEMAUTO permet le traitement des demandes par les équipes pédagogiques, puis leur transmission par l'intermédiaire du chef d'établissement aux inspecteurs pour avis.

La notification de la décision de M le Recteur s'effectue également de manière dématérialisée par la DEC.

Tous les établissements publics, privés sous contrat disposent d'un accès à cette application via le portail ARENA

L'application DEMAUTO permet de créer et de visionner la liste des dossiers par spécialité dans votre établissement et comprend les rubriques suivantes :

- informations sur le candidat ;
- engagement du candidat au diplôme ;
- formation du candidat ;
- proposition de l'équipe pédagogique en établissement ;
- proposition de l'équipe pédagogique en entreprise ;
- pièces jointes (copie de diplôme, attestation de suivi de stage, attestation de travail, attestation de scolarité, contrat de professionnalisation ...) ;
- avis du chef d'établissement ;
- avis de l'inspecteur en charge de la spécialité ;
- décision de M Le Recteur.

Il appartient à l'établissement de renseigner l'ensemble des rubriques nécessaires au bon traitement de la demande et de joindre impérativement les pièces justificatives.

Toute demande qui ne serait pas clairement énoncée ou accompagnée des pièces jointes ne pourra obtenir un avis favorable.

Les établissements pourront consulter en ligne l'état d'avancement du dossier.

Diaporama de présentation en annexe.

DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À L'INFORMATION ET L'ORIENTATION

APPELS À CANDIDATURE POUR FAIRE FONCTION DE DIRECTEUR DE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

BIR n°23 du 20 mars 2023
Réf : DRAIO

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste pour faire fonction de directeur de centre d'information et d'orientation dans le Rhône. Le poste est disponible jusqu'au 31 août 2023.

Les candidats, doivent adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae dans un délai **de 8 jours à compter de la publication de l'annonce.**

Transmission des candidatures à :

Monsieur l'inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'éducation nationale du Rhône
24 rue Jaboulay
69 309 Lyon CEDEX 07
ce.ia69-iiio@ac-lyon.fr

ET

Monsieur Etienne Maurau, délégué de région académique à l'information et à l'orientation
92, rue de Marseille – BP 7227
69354 Lyon cedex 07
draio@region-academie-auvergne-rhone-alpes.fr

GIPAL - FORMATION

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE CHARGÉ(E) DE LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE DES PROJETS

BIR n°23 du 20 mars 2023

Ref : GIPAL-Formation – offre d'emploi

Le GIPAL-Formation recherche son Chargé(e) de la gestion budgétaire et financière des projets H/F.

Le GIPAL-Formation

Le Groupement d'intérêt public de l'Académie de Lyon (GIPAL-Formation) est une structure qui rassemble des moyens et des ressources pour mener une mission d'intérêt général : soutenir les projets de formation tout au long de la vie et d'insertion professionnelle.

Le poste

Positionnement du poste dans l'organisation : Ce poste est rattaché à la responsable administrative et financière

Cadre de l'emploi : Niveau Bac+ 3/4 ou équivalent en gestion comptable et Financière

Statut du poste Catégorie A B C

Responsabilité hiérarchique Oui Non

Lieu d'exercice : Poste implanté au GIPAL-Formation

Vos missions

Le GIPAL-Formation recherche son Chargé(e) de la gestion budgétaire et financière des projets pluriannuels pour assurer le pilotage financier des projets portés par la structure et assurer les missions suivantes :

- **Gestion budgétaire et financière des projets :**
 - Suivre l'exécution budgétaire globale et analytique des différents projets, mettre à jour l'ensemble des tableaux financiers ;
 - Emettre les titres de recette vers les membres et partenaires du GIP (adhésions, subventions, prestations), établir les acomptes et soldes, réaliser les relances en lien avec le comptable public ;
 - Contrôler la gestion et les engagements de dépenses notamment en fin d'année ;
 - Suivre l'exécution financière des projets et des conventions ;
 - Contribuer à la préparation des bilans d'exécution et veiller à la cohérence des données quantitatives et financières
- **Aide au pilotage :**
 - Être un appui technique (juridique et financier) au montage des dossiers des projets (financement Etat, FSE, européens)
 - Etablir des prévisions, analyses financières et recommandations pour la Direction du GIP, définir et suivre les indicateurs d'activités, alerter la Direction
 - Mettre en place des outils de suivi et de planification afin de mesurer l'activité des projets et en faciliter l'utilisation notamment par la rédaction de procédures simplifiées et de guides pratiques
- **Management :**
 - Animer les gestionnaires administratives rattachés aux projets

Profil souhaité

Savoir et savoir-faire :

- Maitriser l'environnement administratif et institutionnel ainsi que les principes budgétaires et comptables d'un organisme public ;
- Connaître la réglementation relative aux groupements d'Intérêt Public
- Maitriser la veille juridique et le suivi des réglementations propre à chaque financement
- Maitriser les outils bureautiques notamment les tableurs ;
- Connaître les principes rédactionnels de la prise de notes, du compte-rendu, du rapport et des notes diverses ;

Savoir-être :

- Gestion des priorités, du temps de travail ;
- Capacité d'adaptation,
- Autonomie ;
- Efficient et efficace ;
- Rigueur et fiabilité ;
- Esprit d'équipe ;
- Aptitude à s'exprimer en public ;
- Force de proposition

Conditions d'emploi

- Poste ouvert aux titulaires et non titulaires
 - Mise à disposition ou contrat de détachement de 12 mois renouvelable pour les titulaires
 - CDD de 12 mois renouvelable pour les non titulaires
- Poste à temps complet
- Poste à pourvoir dès que possible

Candidatures (**CV, lettre de motivation**) à adresser par mail à Madame la directrice du GIPAL-Formation, au plus tard pour le 31 mars 2023 à : drh-gipal@ac-lyon.fr

UNIVERSITÉ JEAN MONNET SAINT-ÉTIENNE

RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ À L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET DE SAINT-ÉTIENNE - RENTRÉE 2023

BIR n°23 du 20 mars 2023

Réf : UJM - RECRUTEMENT ENS SD DEGRE

Dans le cadre de la deuxième campagne d'affectation des enseignants du 2nd degré dans les établissements d'enseignement supérieur 2023, l'Université Jean Monnet propose 1 poste d'enseignant type PRAG/PRCE.

- 1 poste en Anglais et Communication à l'IUT de Roanne

Ce poste est à pourvoir pour la rentrée 2023.

Les candidats peuvent se connecter sur le site de l'Université Jean Monnet :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/direction-des-ressources-humaines/recrutement-et-concours.html>

pour consulter le profil et les formalités de candidature et sur le portail GALAXIE -recrutement – PRAG/PRCE VEGA.

Attention, la procédure de dépôt des candidatures est entièrement dématérialisée. Aucun dossier papier ne sera accepté.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à la Direction des Ressources Humaines par mail à l'adresse suivante :

Pour le poste affecté à l'IUT de Roanne : christelle.bernardin@univ-st-etienne.fr

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

RECRUTEMENT D'UN ENSEIGNANT DU PREMIER OU DU SECOND DEGRÉS

BIR n°23 du 20 mars 2023

Réf : ENS

Equipe de coordination des LÉA-IFÉ - Statut : Décharge de services à mi-temps (DGESCO)

Un poste à mi-temps à pourvoir au 01/09/2023 pour l'année universitaire avec possibilité de renouvellement.

Il s'agit de décharges de service d'enseignement (premier ou second degré).

Les personnes qui candidatent doivent être en poste (pas en disponibilité ni en détachement).

Modalités de travail : Deux jours et demi par semaine

Modalités de recrutement :

Un CV court et une lettre de motivation sont à envoyer à lea.ife@ens-lyon.fr avant le 21 avril 2023.

Audition pour les candidats sélectionnés le 26 avril 2023

La fiche de poste correspondante figure en annexe